Ly a 70 ans, Ludger Duvernay fondait la société Saint-Jean-Baptiste, la première institution patriotique nationale. Elle devait avoir pour but d'unir plus étroitement les Canadiens-français entre eux.

Depuis lors, nos compatriotes ayant fait des progrès constants dans les finances, leur intérêt a exigé la création successive d'entreprises financières diverses, suivant le capital disponible et les besoins du moment.

Aujourd'hui notre race vient de s'enrichir d'une institution qui ne le cède en importance et en utilité à aucune de ses ainées :

LA SAUVEGARDE

compagnie d'assurance-vie, essentiellement canadienne-française.

Par sa loi constitutive ses capitaux doivent rester dans la province de Québec.

\$1,000,000

Elle offre donc une garantie absolue.

CONSEIL DE DIRECTION :

M. G. N. DUCHARME, Président, HON. J.-A. OUIMET, 1er Vice-Prés.
HON. F.-L. BEIQUE, 2me Vice-Prés. HON. R. DANDURAND, HON. N. PERODEAU
M.-H. LAPORTE, M. E.-P. LACHAPELLE, M. D., M. J.-E. BEDARD, Avocat,
HON: N. A. BELCOURT.

OFFICIERS GENERAUX :

M. H. BOURAS A, M. P., Sec.-Tres. M. P. BONHOMME, Gerant General

Canadiens-français, donnez-lui la préférence ; son intérêt est le vôtre. Une race doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes.

Tel Bell: Main 4033

(Demandez notre brochure)

Bureau chef: 26 St-Jacques, MONTREAL

NOUVEAU CERTIFICAT DE DEPOT A 3. 3 1-2 et

